

République de Guinée
Travail – Justice - Solidarité

Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts
Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGUIPAR)

- Atelier de restitution du Projet Zones Tropicales Importantes pour les Plantes en Guinée: l'Hôtel de l'Université Gamal Abdel Nasser du 21 à 22 Mars 2019
 - -----
 - Rôle de l'OGUIPAR dans la Conservation des zones tropicales importantes pour les plantes en Guinée
 - Présenté par :

Mamady Saiba KEITA, DG de l'OGUIPAR. Tel:

sayba58keita@gmail.com

Introduction

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de la conservation de la biodiversité, il a été créé au sein du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, un service en charge de gestion des aires protégées dénommé Office guinéen des parcs et réserves (OGUIPAR).

Présentation de l'OGUIPAR

- Sous l'autorité du Ministre de l'Environnement, aux Eaux et Forêts, l'OGUIPAR, de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une direction de l'administration centrale a pour mission:

la mise en œuvre de la Politique du Gouvernement en matière de conservation *in situ* et *ex situ* de la diversité biologique et de sa valorisation dans les aires protégées nationales notamment dans les parcs nationaux, les zones humides et sites Ramsar , les paysages d'intérêt touristique et socio- culturel, les réserves et sanctuaires de faune, les zones d'intérêt cynégétique, les aires de conservation communautaire, les aires de conservation privée.

A cet titre, il a identifié sur l'ensemble du territoire national, le réseau national d'aires protégées. (REGAP)

Présentation du Réseau Guinéen des Aires Protégées

- Le réseau guinéen d'aires protégées est composé des écosystèmes ci-après:
- - Les écosystèmes de terrestres y compris les montagnes (les parcs nationaux avec le label de réserve de biosphère, les réserves naturelles, les réserves de faunes, les réserves spéciales à vocation de jardin botanique et zoo botaniques,
- - Les aires protégées des écosystèmes côtiers , marins et insulaires (les zones humides d'importance nationales et internationales)
- Les aires protégées des écosystèmes d'eau douce Sites Ramsar
- Les zones clés de biodiversité
- -

Rôle de l'OGUIPAR

- Il s'agit essentiellement de:
- Mettre en œuvre la convention sur la diversité biologique , notamment le programme de travail sur les aires protégées.
- Satisfaire l'engagement pris par la guinée dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs d'Aichi, à savoir, couvrir les 25 % de la superficie de son territoire national en aires protégées d'ici 2025 dont 15% en aires terrestre et 10% en aires marines protégées..
- Le taux de couverture actuel en aires protégées est dont 8 % pour les aires terrestres et 4% pour les aires marines protégées.

En ce qui concerne cet présent atelier, l'OGUIPAR s'engage à prendre en compte et à intégrer dans l'une des catégories d'écosystèmes, toutes ces Zones Tropicales Importantes pour les Plantes en vue de leur conservation efficace et efficiente.

- Merci de votre bien attention